

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 30 (1968)
Heft: 9

Rubrik: La 41e Assemblée des délégués de l'ASPT à Lenzbourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La 41^e Assemblée des délégués de l'ASPT à Lenzbourg

L'Assemblée des délégués de l'année dernière a eu lieu une nouvelle fois en Argovie, soit les 22 et 23 septembre 1967. Cela ne s'était plus reproduit depuis 1952. Pendant que le Comité central siégeait au Centre de cours I, à Riniken près Brougg, les dames et les autres délégués avaient la possibilité de visiter à Rüfenach, en compagnie d'un collaborateur compétent, l'établissement horticole Haller bien connu qui comporte entre autres une serre tournante en forme de tour. Comme l'extension du Centre de cours I devait notamment être l'objet de discussions, chacun put se faire une idée précise, sur les lieux mêmes, des agrandissements proposés. Tous ceux qui n'avaient pas encore eu l'occasion de voir de près cet «établissement d'enseignement» furent heureux de constater qu'il s'agit d'un bâtiment de conception rationnelle. Aussi montrèrent-ils de la compréhension pour le projet d'extension prévu. Les participants prirent ensuite place dans un autocar pour faire une belle excursion. Ce dernier les conduisit à Villigen et près du Centre de recherches nucléaires de Würenlingen. Après avoir franchi trois cols des derniers contreforts du Jura, ils parvinrent ensuite à Schinznachdorf – village réputé en long et en large pour ses vignobles – où les vendanges avaient déjà commencé. Nos amis de Suisse romande, qui croyaient devoir faire preuve d'une certaine prudence en portant les grains à la bouche, ne furent pas peu étonnés de voir que le raisin non seulement n'était pas acide, mais encore très doux. Aussi les plaisanteries tenues en réserve à propos du «verjus» auquel ils s'attendaient durent-elles être promptement rengainées. La dégustation offerte par les Caves coopératives leur réserva une surprise analogue.

Tout le monde se retrouva plus tard dans la vaste salle de l'Hôtel de la Couronne, à Lenzbourg, pour le souper en commun. M. Hermann Marti, grand conseiller et président de la section argovienne, ainsi que M. E. Burren, Dr et adjoint au maire de la ville, adressèrent à cette occasion d'aimables paroles d'accueil aux invités et délégués présents. A l'issue de cet excellent repas du soir, aussi bien servi que préparé, l'assistance vit se succéder sur la scène de la salle les diverses productions prévues et dirigées par Mlle Marti, institutrice. Les évolutions et les chants du groupe folklorique d'Othmarsingen recueillirent des applaudissements largement mérités, de même que les airs anciens et les nouvelles mélodies de l'orchestre de danse. Il convient de louer à ce propos la section argovienne, qui sut si bien combiner et équilibrer le programme de la soirée. Les délégués eurent également l'occasion d'échanger entre eux des impressions et des souvenirs.

Les discussions sur les affaires devant faire l'objet des délibérations durant la matinée du jour suivant se déroulèrent assez rapidement. Le procès-verbal de l'année dernière, le rapport d'activité et les comptes de l'exercice, furent approuvés par l'assemblée. D'autre part, M. Werner Bühler, chef du Centre de cours I, put être engagé en tant que collaborateur à plein temps. Ses activités consisteront non seulement à donner et à s'occuper des cours, mais également à effectuer des contrôles techniques et des expertises au sujet de réparations à exécuter durant les périodes de garantie, ainsi qu'à rédiger davantage d'articles pour le périodique de l'association. Le second moniteur de cours qualifié, travaillant lui à temps partiel, sera comme jusqu'à maintenant M. Hans-Ulrich Fehlmann, d'Oberbötzberg. L'agrandissement du Centre de cours I déjà mentionné plus haut fut approuvé à l'unanimité et les crédits nécessaires accordés. Les délégués apprirent ensuite avec satisfaction que les cours techniques donnés en Romandie à Grange-Verney sur Moudon, au Centre de cours II, sont de plus en plus fréquentés. MM. Jean-Jacques Romang et Michel Pichonnaï, les moniteurs de cours de ce centre, travaillent presque toujours avec des groupes au grand complet. Le programme d'activité et les programmes des cours des deux centres pour l'exercice 1967/68 furent également approuvés. La question de l'augmentation de 1 franc de la cotisation annuelle suscita des

discussions un peu plus longues. A ce propos, il fallut rappeler aux délégués que la majoration du coût de la vie n'épargne pas le secrétariat central et que notamment les frais d'impression du périodique, qui paraît 15 fois par an, ont augmenté. Si l'on songe qu'une cotisation de Fr. 8.— est demandée pour le «Tracteur», pour la défense des intérêts des propriétaires de tracteurs sur le plan suisse, ainsi que pour l'assistance technique et juridique des membres, personne ne voudra prétendre qu'un tel montant est excessif. En ajoutant à ce dernier la cotisation à verser à la section (les sections ont également d'importantes tâches à accomplir), aucun sociétaire ne doit déboursier plus de Fr. 15.— par an. A la fin de l'une et de l'autre séance, MM. E. Schwarz, conseiller d'Etat, et W. Baumann, conseiller national, remercièrent l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles pour les efforts qu'elle déploie dans ses multiples activités.

Au cours du dîner qui suivit la dernière séance, M. Hans Roth, président du Grand conseil, prit encore la parole. Puis les élèves de Mlle Marti firent l'étonnement de l'assistance en chantant fort bien dans les trois langues nationales. Cette jeune et sympathique institutrice dirigeait filles et garçons de façon remarquable. Il était surprenant de voir ce qu'elle avait pu «tirer» de cette classe de troisième. L'auteur du présent compte rendu suppose que plus d'un délégué se serait volontiers laissé aussi mener par la jolie institutrice!

A la fin du repas, M. R. Stamm, vice-président de l'ASPT, adressa encore quelques paroles à M. Hermann Beglinger, membre d'honneur, qui a désormais renoncé à effectuer des expertises occasionnelles lors de divergences d'opinions entre agriculteurs et commerçants ou artisans. Il le remercia de sa longue collaboration, en rappelant que M. Beglinger fut le premier gérant de notre association. Puis il lui remit un modeste présent. Quant à Mme Beglinger, également présente, elle reçut une gerbe d'œillet.

Dans l'après-midi, un autocar emporta les participants vers le Seetal et les districts du Sud que représentent le Freiamt et l'Eigenamt.

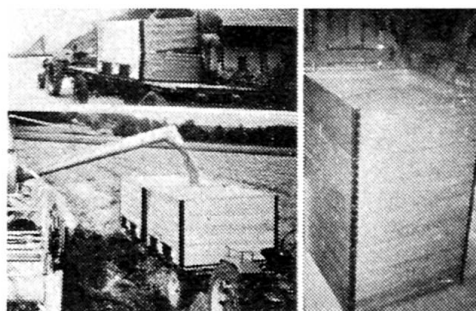
Heureux et satisfaits de tout ce qui leur avait été offert au cours de ces deux journées, les délégués prirent le chemin du retour en fin d'après-midi. Ces heures passées en bonne compagnie représentèrent pour chacun une agréable diversion par rapport au traintrain quotidien. Les délégués avaient également pu constater qu'il existe aussi des gens sympathiques en Argovie et que même les régions non industrielles de ce canton ne figurent pas parmi les dernières. Vivent nos amis de l'Argovie, qui surent si bien faire les choses!

Le chroniqueur

Caisson de Transport et de Stockage nouveau

Système Schwarz

- Pour grains, fourrages concentrés, pommes de terre, pommes et poires à cidre, betteraves, etc.
- Chaque char ordinaire est transformé en quelques minutes pour la manutention en vrac (grain et autres produits, autres produits).
- Possibilités d'augmenter la capacité par emboîtement d'autres éléments pour obtenir par exemple un silo de stockage. Sans outils étanchéité absolue.
- Grande capacité, maniabilité et robustesse. Multiples possibilités d'emploi. Prix avantageux.
- Exécution normale: 5,25 m³ = env. 4200 kg de grain — Seulement Fr. 490.—
- La mise en sacs du grain sur la moissonneuse-batteuse n'est pas rationnelle. Elle signifie d'importantes pertes de temps pendant les heures les plus favorables de la journée. Utilisez ce temps pour effectuer d'autres travaux urgents (regains, entretenir les cultures, rentrer la paille, etc.).
- Commandez dès maintenant, c'est-à-dire avant que les stocks soient épuisés. — Demandez, sans engagement pour vous, le prospectus gratuit.



Kurt Schwarz travaux de moissonnage, 5234 Villigen/AG, tél. 056-30174

MAIS-BLITZ

MENGELE

Le nouveau ensileur à maïs

vous offre une coupe exacte et se fixe en quelques secondes au relevage à 3 points.

Il est équipé d'un bec cueilleur à maïs et d'un hacheur à tambour de haut rendement avec coupe variable de 0,6 à 1,2 cm.

La position de transport est identique à celle du travail. La remorque se fixe au crochet arrière de votre tracteur, ce qui facilite les manœuvres et le travail en pente.

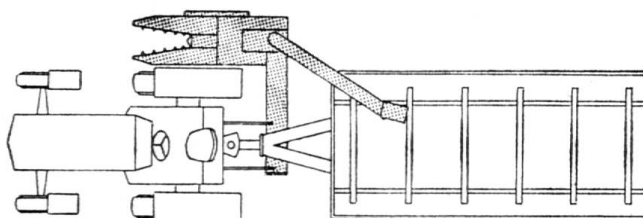
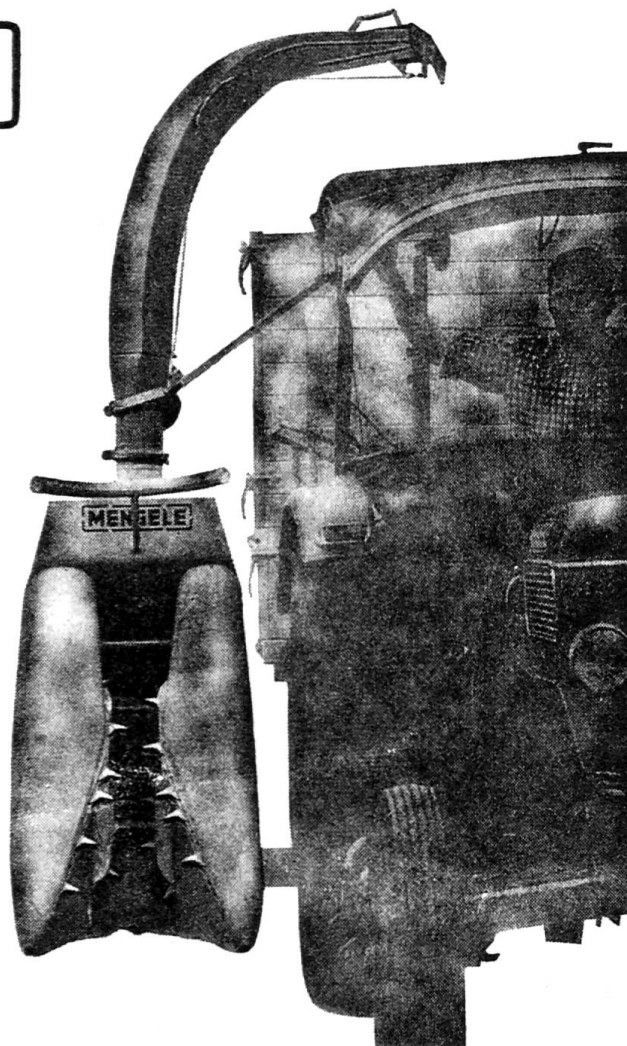
Fr. 4200.—

Demandez-nous un prospectus détaillé.

Nom

Adresse

Veuillez m'envoyer sans engagement prospectus et prix concernant le
Mais-Blitz



Tel. (037) 61 14 94

ROBERT FAVRE PAYERNE